

<b>Projet 8 : Gestion rationnelle des produits chimiques</b>	<b>Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE :</b> Luke Trip
<b>Budget prévu :</b> 552 000 \$CAN	<b>Groupe de travail connexe :</b> Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GTGRPC)

### Objectif du projet

Le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) fournit un cadre de coopération à l'échelle régionale « pour gérer de façon rationnelle, pendant toute la durée de leur cycle de vie, la gamme complète des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, et ce, en prenant notamment des mesures de prévention, de réduction des sources de polluants et de lutte à l'égard de la pollution ».

Ce projet a fait l'objet d'une proposition de réorientation en 2006, et le Conseil a chargé le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GTGRPC) de lui présenter cette proposition au cours de sa session ordinaire de 2008. Cette nouvelle orientation s'appuie sur des stratégies destinées à faciliter la coopération dans quatre domaines : la réduction des risques que présentent les substances chimiques qui suscitent des préoccupations; l'amélioration de la performance environnementale dans des secteurs préoccupants; l'établissement de fondements pour la gestion des produits chimiques; le renforcement de la surveillance et de l'évaluation environnementales. Ces domaines sont en accord avec la Déclaration de Dubaï énonçant l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC), et ils cadrent avec l'orientation du projet de GRPC tout en privilégiant : une plus forte considération des intervenants comme des partenaires; un alignement sur les priorités nord-américaines; l'établissement de liens plus étroits avec des activités internationales de premier plan, dont le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, l'ASGIPC et le Sommet mondial sur le développement durable de 2020.

### Contexte

- Aux termes de sa résolution n° 95-05, le Conseil de la CCE a fait de l'établissement de plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) relatifs à certaines substances toxiques et persistantes un volet prioritaire des travaux de la CCE. Il a constitué en même temps le GTGRPC, lequel est composé de deux hauts fonctionnaires choisis par chaque Partie dont les attributions se rapportent à la réglementation ou à la gestion des substances toxiques. De concert avec la CCE, ce groupe doit veiller à mettre en application les décisions et engagements énoncés dans la résolution. Au cours des prochaines années, les travaux de mise en œuvre des PARNA en voie d'élaboration se poursuivront et le GTGRPC continuera de formuler des avis au Conseil et aux Parties sur la mise en œuvre des PARNA existants. De plus, conformément à la résolution du Conseil n° 06-09, laquelle concerne l'avancement des travaux donnant suite à la résolution n° 95-05, la CCE a commencé à élaborer une nouvelle stratégie en vue de gérer rationnellement les produits chimiques et d'élaborer, à cette fin, un programme nord-américain de gestion de ces produits.
- La nouvelle stratégie de GRPC consiste notamment à accomplir des progrès afin d'atteindre les objectifs communs que se sont fixés les Parties sur le plan international, y compris ceux de l'ASGIPC, et de donner suite à l'annonce faite par les dirigeants nord-américains, lors de leur sommet d'août 2007, d'une coopération en matière de réglementation des produits chimiques.

- Une grande partie de la nouvelle orientation stratégique suggérée par le GTGRPC consiste à privilégier la participation active et continue des intervenants aux activités dans ce domaine, et il est prévu, dans le cadre du présent projet, de faire appel à ceux qui représentent le secteur privé, les universités et les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) dans les trois pays.
- Le GTGRPC et ses groupes chargés de la mise en œuvre des PARNA et d'autres activités particulières poursuivront leurs travaux. Selon le stade de chaque PARNA, chacun de ces groupes est responsable de son établissement ou de sa mise en œuvre et comprend au moins deux représentants gouvernementaux de chaque pays, l'un du domaine de l'environnement et l'autre du domaine de la santé. Le GTGRPC contribuera, en compagnie de spécialistes désignés par les Parties, à d'autres projets qui seront mis sur pied par le Secrétariat mais relèveront d'un président désigné.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce projet, prière de consulter le site suivant :

[http://www.cec.org/programs\\_projects/pollutants\\_health/project/index.cfm?varlan=français&projectID=25](http://www.cec.org/programs_projects/pollutants_health/project/index.cfm?varlan=français&projectID=25)

### Justification

- Ce projet de GRPC vise à réduire au minimum les risques d'exposition des humains et de l'environnement : aux *substances chimiques en usage* ou utilisées auparavant et échangées sous forme de produits (p. ex., le mercure et le lindane); à des *catégories de substances chimiques*, y compris les substances produites fortuitement à la suite de l'élimination de produits échangés (p. ex., les dioxines et furanes); aux substances issues *des secteurs industriels et des technologies* communs aux trois pays (p. ex., les secteurs de l'automobile et de l'électronique). De façon générale, le projet est axé sur la réduction de l'exposition aux substances chimiques toxiques vendues dans le commerce, ainsi que sur la diminution du transport atmosphérique de substances sur de grandes distances, par-delà les frontières. À cette fin, la CCE facilite les discussions, la coordination des activités et l'aide mutuelle entre les Parties.

- Le projet de GRPC cadre avec les priorités du *Plan stratégique pour 2005 à 2010* relatives à l'information nécessaire à la prise de décisions, au renforcement des capacités, et aux liens entre l'environnement et le commerce.
  - Les informations recueillies permettront aux décideurs de trouver des solutions pour gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, et aideront les Parties à prendre des décisions trilatérales en tenant compte des divers risques que présentent ces substances.
  - Le renforcement des capacités découlera de l'amélioration de la comparabilité, de la pertinence et de la fiabilité des données sur les substances chimiques toxiques qui sont présentes dans l'environnement en Amérique du Nord. Les trois Parties disposeront d'informations plus étoffées qui éclaireront leurs décisions en ce qui a trait à la GRPC.
  - Le projet cadre également avec la priorité relative aux liens entre l'environnement et le commerce car il favorise à la fois la GRPC et le commerce transfrontalier des produits chimiques, mais sans porter atteinte ni à la santé humaine ni à l'environnement.
- Le projet de GRPC continue de constituer une activité de premier plan pour les Parties. L'approche nord-américaine en matière de GRPC est considérée comme exemplaire dans le cadre de tribunes internationales et offre le moyen de recueillir et de diffuser des informations importantes pour les Parties relativement à leurs activités nationales et internationales.

### Activités et réalisations

- Les principales activités à entreprendre donneront suite à la nouvelle orientation en tenant compte des travaux entrepris à l'égard de substances déterminées sur ordre du Conseil. Elles comprennent : l'exécution du présent projet; la mise en œuvre des PARNA relatifs au mercure et au lindane; l'élaboration et la mise en œuvre du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène; une activité relative à la réduction des risques; le renforcement de la relation entre le projet de GRPC et les activités concernant l'environnement et le commerce; l'instauration d'une nouvelle

démarche dans le cadre de l'élaboration et de l'application de nouvelles stratégies en vue de faciliter la coopération; l'établissement prioritaire d'un inventaire des substances chimiques à l'échelle nationale au Mexique.

- Le GTGRPC présentera la nouvelle orientation au Conseil en 2008.
- Les publics cibles du projet comprennent les organismes des domaines de la santé et de l'environnement des trois Parties ainsi que des intervenants tels que le secteur privé, les universités, les ONGE, les collectivités autochtones et le grand public.
- Les partenaires qui contribueront à la mise en œuvre du projet comprennent Santé Canada, Environnement Canada, le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), le *Secretaría de Salud* (ministère de la Santé), l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie) du Mexique, et l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis. Les participants à la mise en œuvre seront choisis individuellement lorsque la nouvelle orientation du projet aura permis de déterminer les nouvelles activités à exécuter.

Les réalisations du projet et les documents qui en découleront comprennent :

- L'examen et la traduction de l'évaluation des PARNA qui s'achèvera en décembre 2008.
- La tenue d'un atelier, au début de 2008, avec des représentants de plusieurs hôpitaux du Mexique concernant la réduction des risques d'exposition au mercure.
- La tenue d'un atelier, en janvier ou en février 2008, sur les capacités d'analyse et les sources de dioxines et furanes.
- La tenue d'un atelier, en septembre 2008, au sujet de la modélisation du transport des dioxines et furanes sur de grandes distances, ou sur la surveillance de la qualité de l'air dans un secteur déterminé.
- L'établissement d'un inventaire national des substances chimiques en usage au Mexique, en faisant en sorte qu'il soit comparable aux inventaires du Canada et des États-Unis.

- D'autres activités de renforcement des capacités élaborées à la fin de 2007 et au début de 2008 à la suite de l'établissement de nouvelles priorités.

## Résultats escomptés et indicateurs de rendement

### Résultats immédiats :

- Une plus grande sensibilité aux effets néfastes des substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement; une meilleure connaissance des besoins en ressources; l'engagement des secteurs public et privé à réduire les risques d'exposition à ces substances.

### Résultats partiels :

- Les avantages et les changements comprennent : une meilleure connaissance des besoins de renforcement des capacités en vue de réduire les risques d'exposition aux substances chimiques toxiques; la mise en œuvre, par les Parties, de politiques et programmes visant à réduire les risques d'exposition aux dioxines et furanes, au mercure et au lindane; la plus grande aptitude des Parties à prendre des décisions éclairées en matière de GRPC.
- Une meilleure connaissance des besoins en ressources en vue d'élaborer des programmes à long terme.
- La connaissance des risques que présente l'exposition au lindane en raison de la présence de cette substance dans les produits laitiers au Mexique.
- La diminution de l'utilisation du mercure et de l'exposition à cette substance dans les hôpitaux, notamment au Mexique.

### Résultats finaux :

- La réduction des risques d'exposition à des substances chimiques toxiques à caractère prioritaire.
- Une meilleure continuité des structures nationale et trilatérale de gestion des risques que présentent ces substances pour la santé humaine et l'environnement.
- La promotion des programmes nord-américains à l'échelle internationale à titre d'activités fructueuses de réduction des risques d'exposition.

## Description des projets de 2008

- Un inventaire des substances chimiques en Amérique du Nord grâce à la compatibilité des inventaires nationaux.
- Une plus grande sensibilité du secteur de l'électronique qui prend des mesures pour réduire l'utilisation et l'élimination des substances chimiques en leur trouvant des substituts, en diminuant les déchets et en mettant sur pied des activités de gestion de ces déchets.

### Indicateurs de rendement :

- Il sera possible de mesurer les résultats finaux des divers volets du projet principalement en fonction des observations des Parties et des intervenants, ainsi que grâce à la surveillance et à des essais continuels. Le projet sur la surveillance et l'évaluation de la pollution en Amérique du Nord fournira de nombreux indicateurs de rendement. Par ailleurs, l'évaluation des PARNA sert à déterminer le degré de réussite de ces plans d'action et des changements qu'ils ont suscités en ce qui a trait à l'exposition éventuelle aux substances chimiques depuis le début de leur établissement. Il faut aussi mentionner que plusieurs ateliers et projets seront perçus comme fructueux s'ils donnent lieu à une permanence générale des activités, c'est-à-dire si les Parties ou les intervenants assurent la poursuite du projet ou des activités de renforcement des capacités.
- La réussite du projet se manifestera également par les résultats que donneront les politiques de l'environnement que les décideurs auront améliorées en se fondant sur des informations scientifiquement validées.

### Calendrier et viabilité du projet

- Le projet de GRPC a un caractère permanent, mais certaines de ses activités sont assorties d'un délai d'exécution, notamment la mise en œuvre du PARNA relatif au mercure qui doit se terminer en 2010, celle du PARNA relatif au lindane en 2016 et celle du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène en 2014.
- Le programme nord-américain de GRPC favorisera la mise sur pied de nouvelles activités et, par conséquent, de nouveaux travaux qui ne sont pas encore envisagés et dont le calendrier d'exécution sera différent.

- La tenue de réunions annuelles entre les intervenants et les Parties permettra de veiller à ce que leurs discussions se poursuivent. Il sera également possible de susciter la mise sur pied de nouvelles activités à la suite des réunions et téléconférences que tiendront régulièrement le GTGRPC et ses groupes de mise en œuvre des PARNA.
- La viabilité représentant un aspect important de toutes les activités qui cadrent avec le projet de GRPC, dès que l'une d'elles est mise sur pied, des objectifs sont établis afin d'assurer la permanence de ses volets touchant au renforcement des capacités.

### Communications

À la lumière de la nouvelle orientation du projet, les méthodes et les documents de sensibilisation seront revus et corrigés afin de tenir compte de la démarche proposée et de continuer à susciter une plus grande participation des intervenants et de meilleures communications avec eux. Le GTGRPC envisage de tenir sa réunion annuelle avec les intervenants dans les régions qui suscitent des préoccupations et où ces intervenants peuvent tirer avantage d'une participation plus étroite au projet.

Après avoir pris connaissance de la nouvelle orientation du projet au cours de sa session ordinaire de 2008, le Conseil sera invité à l'approuver et les intervenants recevront un sommaire de cette orientation ainsi que des résultats fructueux déjà obtenus.

Le GTGRPC entretient de bonnes relations avec les intervenants et cherche à renforcer sa participation aux activités courantes et à venir. Il atteindra cet objectif grâce à la participation de ces intervenants à l'exécution du projet, ainsi qu'à l'élaboration de documents de sensibilisation, à l'organisation de séances publiques dans le cadre des réunions sur la GRPC, à la tenue de réunions avec d'autres groupes de travail de la CCE et à la participation à des conférences et ateliers organisés par d'autres entités.

Tous les volets du projet sont assortis d'une stratégie de communication qui fait partie intégrante de leurs activités. L'information constitue un élément essentiel pour que le public nord-américain comprenne les questions environnementales et fasse des choix éclairés. Chaque volet préconise de quelle manière les Parties peuvent communiquer au public des renseignements importants sur la ou les substances toxiques visées, les secteurs préoccupants ainsi que les travaux de la CCE. Les groupes de mise en œuvre collaborent avec le Secrétariat et son service des communications

afin de transmettre de l'information sur les activités des PARNA au milieu scientifique, aux intervenants et au public.

### **Gestion de l'information**

Les travaux réalisés dans le cadre du programme de GRPC donnent lieu à la production de PARNA, de rapports techniques et de documents de travail destinés à orienter les activités des groupes de mise en œuvre, ainsi qu'à fournir des renseignements ou à formuler des recommandations aux Parties. Ces documents font l'objet d'examen exhaustifs de la part des gouvernements, du public et/ou de spécialistes, selon leur nature. La plupart des données recueillies dans le cadre des PARNA sont de nature technique et nécessitent une manipulation pour des besoins d'analyse statistique et d'évaluation des tendances, le cas échéant. Il faudra disposer de mécanismes électroniques de stockage et d'extraction de données pour des activités telles que la mise à jour de l'inventaire des émissions de mercure au Mexique. Les documents d'information et rapports élaborés dans le cadre du projet seront publiés en version électronique sur le site Web de la CCE.

### **Autres renseignements**

Cette version du plan de mise en œuvre tient compte des décisions unanimes que le GTGRPC a prises à la suite de la réunion que ses dirigeants nationaux ont tenue à Brandywine, en Pennsylvanie, du 3 au 5 octobre 2007. Il faut

particulièrement noter la réorientation des priorités du projet en fonction des quatre domaines de travail suivants :

1. L'élaboration et l'application d'une démarche permanente en matière de surveillance, qui comprend également de la biosurveillance.
2. L'établissement de fondements pour la gestion des produits chimiques en Amérique du Nord.
3. La réduction des risques que présentent les substances chimiques qui suscitent des préoccupations sur l'ensemble du continent.
4. L'amélioration de la performance environnementale des secteurs industriels.

Parmi ces quatre domaines de travail, le premier s'applique particulièrement, mais pas uniquement, au projet sur la surveillance et l'évaluation de la pollution en Amérique du Nord. Les trois autres domaines peuvent être considérés comme des orientations du présent projet de GRPC. Le GTGRPC a également convenu que les communications et la sensibilisation devaient constituer un principe directeur du projet et faire par conséquent partie de la mise en œuvre de cette importante activité. Cette mise en œuvre nécessite également un financement adéquat afin que les Parties puissent se réunir et discuter du projet dans un contexte de collaboration et de transparence.

## Plan de mise en œuvre

<b>PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques</b>							
<b>Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations</b>							
<b>Travaux en 2008</b>	<b>Travaux détaillés</b>	<b>Principales réalisations</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Résultats escomptés</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Budget (en \$CAN)</b>	<b>Activités ultérieures</b>
1. Activités du GTGRPC.	1.1 Tenue de la réunion annuelle du GTGRPC avec les intervenants afin d'examiner la version finale des nouvelles stratégies et du programme de travail avant la tenue de la session ordinaire du Conseil.  Environ 40 personnes y assisteront et 25 à 30 d'entre elles recevront un soutien financier de la CCE.	Nouveau programme de travail élaboré par le GTGRPC; il sera examiné au mois de mars par les intervenants et présenté au Conseil en juin 2008.	Mars.	Orientation de l'élaboration de nouvelles stratégies pour la gestion des substances chimiques en Amérique du Nord.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris <sup>1</sup> , Environnement Canada, Santé Canada, le PNUE <sup>2</sup> , le grand public et tous les intervenants, notamment le secteur privé, le milieu universitaire et les ONG.	90 000 \$	Tenue d'une réunion annuelle entre les Parties et les intervenants.  Application de l'orientation et tenue de téléconférences mensuelles.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.  <i>Document de référence</i> : Nouvelle approche nord-américaine en matière de GRPC.	Examen par le Secrétariat : en décembre 2007. Examen par le GTGRPC : en janvier 2008. Examen de l'ébauche par les Parties : en février 2008. Examen par le public : en mars 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en avril 2008. Publication : en juillet 2008.					
	1.2 Tenue d'une réunion de planification du GTGRPC afin d'orienter la mise en œuvre des PARNA et	Version révisée du projet de GRPC axée sur les secteurs industriels et des groupes de	Téléconférences mensuelles et réunion en septembre.	Plan de mise en œuvre de la nouvelle version du projet.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada et Santé Canada.	18 000 \$	Tenue d'une réunion et de téléconférences afin d'orienter le projet de GRPC et celui sur la surveillance et l'évaluation de la

<b>PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques</b>							
<b>Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations</b>							
<b>Travaux en 2008</b>	<b>Travaux détaillés</b>	<b>Principales réalisations</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Résultats escomptés</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Budget (en \$CAN)</b>	<b>Activités ultérieures</b>
	des autres activités, et de poursuivre l'élaboration du programme de travail en fonction de la nouvelle orientation du projet.	substances chimiques.					pollution. Application de l'orientation.
2. Sensibilisation et participation.	2.1 Tenue d'un atelier visant à améliorer la sensibilité des intervenants et des fonctionnaires nationaux aux substances toxiques et leur participation aux activités. Il sera aussi question des engagements internationaux du Mexique et de leurs liens avec la GRPC.	Tenue d'un atelier de renforcement des capacités afin d'améliorer la sensibilité aux substances toxiques ainsi que la participation aux activités de secteurs déterminés, d'intervenants et de fonctionnaires nationaux.	Mai à août.	Meilleure stratégie de communication pour informer le public et le tenir, à l'instar du secteur privé, au courant des activités de gestion des substances chimiques en Amérique du Nord.  Promotion d'un atelier qui se tiendra en 2009 en vue de mieux faire connaître les priorités de la GRPC sur le continent.	L'EPA, le Semarnat, le Salud <sup>3</sup> , le Sagarpa <sup>4</sup> , Environnement Canada, Santé Canada, le Secrétariat, le grand public et tous les intervenants.	28 000 \$  (Pourrait être exécuté en même temps qu'une activité analogue du projet sur la surveillance et l'évaluation de la pollution.)	Tenue d'un atelier annuel ou bisannuel en fonction des changements apportés aux stratégies nord-américaines et internationales de gestion des substances chimiques.  Tenue d'un atelier en 2009 sur les substances chimiques produites en grandes quantités, l'écologisation du secteur de la chimie et l'évaluation des risques que présentent les nouvelles substances chimiques toxiques.
3. Établissement de fondements pour la gestion des substances chimiques en Amérique du Nord.	3.1 Établissement d'un inventaire continental uniforme des substances chimiques en renforçant les capacités du Mexique	Renforcement des capacités en vue d'établir des fondements pour la gestion des substances chimiques en	Janvier à décembre.	Premiers fondements de la réalisation d'un inventaire des substances chimiques au Mexique avec	Le Semarnat, la Cofepris, le Sagarpa, le STPS <sup>5</sup> , l'EPA, Environnement Canada, Santé Canada, le PNUE,	100 000 \$	Soutien apporté au projet au cours des deux à quatre prochaines années afin de le terminer et d'assurer son autonomie.

<b>PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques</b>							
<b>Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations</b>							
<b>Travaux en 2008</b>	<b>Travaux détaillés</b>	<b>Principales réalisations</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Résultats escomptés</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Budget (en \$CAN)</b>	<b>Activités ultérieures</b>
	afin qu'il puisse relever et quantifier ces substances.  Le Canada et les États-Unis apporteront une aide technique au Mexique pour qu'il puisse établir cet inventaire, mais en appliquant des méthodes analogues à celles en cours dans les deux autres pays.	Amérique du Nord et susciter la réalisation d'un inventaire de ces substances au Mexique.		l'aide du Canada et des États-Unis.	ainsi que le secteur privé et le grand public nord-américain.		
4. Réduction des risques que présentent les substances chimiques.  4.1 Lancement de travaux sur le groupe de substances chimiques que représentent les polybromodiphényl-éthers (PBDE).	4.1.1 Début des travaux sur les PBDE.	Analyse des préoccupations communes que suscite la gestion de ce groupe de substances en Amérique du Nord.	Juillet à décembre.	Orientation des activités de réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada, le grand public et tous les intervenants, notamment le secteur privé, le milieu universitaire et les ONG.	15 000 \$	Établissement d'un plan de réduction des risques pour les deux à quatre prochaines années en fonction de l'analyse des préoccupations communes par les Parties.
4.2 Mise en œuvre du PARNA relatif au mercure.	4.2.1 Tenue d'une réunion du Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au mercure en vue de faire progresser les activités que ce plan prévoit.	Poursuite des activités visant la réduction des émissions de mercure énoncées dans le PARNA.	Janvier à décembre.	Poursuite fructueuse des activités visant à réduire les émissions de mercure.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada et le Secrétariat.	11 000 \$	Poursuite de la tenue d'une réunion tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 2009.  En 2009, le Groupe de mise en œuvre établira un rapport de clôture comprenant des

PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
							recommandations au sujet des activités en cours ainsi que sur la surveillance permanente.  Ce rapport fera état des enseignements tirés de la mise en œuvre du PARNA et recommandera des activités de suivi, si nécessaire.
	4.2.2 Renforcement des capacités :  Le Groupe de mise en œuvre continuera d'exécuter le projet en collaboration avec la coalition <i>Health Care without Harm</i> (Des soins de santé sans danger) afin de réduire les risques d'exposition au mercure dans le secteur hospitalier. Il est prévu de tenir un atelier au Mexique dans le cadre du projet.	Tenue d'un atelier réunissant des représentants de divers hôpitaux du Mexique en vue de réduire les risques d'exposition au mercure dans le secteur hospitalier.	Janvier à décembre.	Le projet permettra de réduire les risques d'exposition au mercure dans le secteur hospitalier au Mexique et d'éliminer une partie des émissions de ce métal dans l'environnement en Amérique du Nord.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada, le Secrétariat, les hôpitaux du Mexique, les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, la population et le personnel hospitalier du Mexique.	50 000 \$	Le Groupe de mise en œuvre aidera le Mexique à élaborer un programme à long terme dans ce domaine, et établira des liens entre cette activité et celles découlant d'un protocole d'entente entre l'EPA et l' <i>American Hospital Association</i> (Association des hôpitaux américains), ainsi qu'avec des programmes canadiens analogues.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.	Examen par le Secrétariat : en octobre 2008.  Examen par des intervenants et des spécialistes : en octobre 2008.					

PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
	<i>Rapport</i> : Rapport sur les activités visant à réduire l'utilisation du mercure dans les hôpitaux.	Examen de l'ébauche par les Parties : en novembre 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en novembre 2008. Publication : en février 2009.					
	4.2.3 Inventaire des produits contenant du mercure.  Le Groupe de mise en œuvre mettra à jour les inventaires mexicains en fonction des nouvelles données disponibles.	Rapport quantifiant les produits qui contiennent du mercure et proposant des scénarios de réduction.	Janvier à décembre.	Rapport sur les produits contenant du mercure au Mexique.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada, le Secrétariat et le public nord-américain.	23 000 \$	Le Groupe de mise en œuvre continuera de favoriser le perfectionnement des méthodes d'établissement d'inventaire au Mexique avec des méthodes analogues à celles appliquées au Canada et aux États-Unis.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité.  <i>Rapport</i> : Rapport sur le marché du mercure au Mexique.	Examen par le Secrétariat : en novembre 2008. Examen par des intervenants et des spécialistes : en décembre 2008. Examen de l'ébauche par les Parties : en janvier 2009. Contrôle de la qualité par les Parties : en février 2009. Publication : en avril 2009.					
4.3 Mise en œuvre du PARNA relatif au lindane.	4.3.1 Le Groupe de mise en œuvre exécutera des activités, examinera des projets dans le cadre du PARNA et établira des priorités à leur sujet.	Tenue d'une réunion et poursuite des activités de réduction du lindane prévues dans le PARNA.	Avril.	Orientation des activités qu'entreprendra le Groupe de mise en œuvre.  Élection à la présidence du Groupe et promotion des	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada et le Secrétariat.	28 000 \$	Poursuite de la tenue d'une réunion tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 2010.

PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
				priorités du volet.			
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document de référence</i> : La réduction de l'utilisation du lindane en Chine et ses incidences dans le monde et en Amérique du Nord.	Examen interne : en décembre 2007. Contrôle de la qualité par les Parties : en janvier 2008. Publication : en mars 2008.					
	4.3.2 Renforcement des capacités en vertu du PARNA. Le Groupe de mise en œuvre établira des priorités au sujet des activités (notamment au sujet des produits laitiers).	Soutien au renforcement des capacités au Mexique en fonction des décisions prises au cours de la prochaine réunion du Groupe de mise en œuvre.	Janvier et février.	Réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement (soutien prévu pour la collecte de données découlant de l'analyse des concentrations de lindane dans les produits laitiers).	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada et le Secrétariat.	15 000 \$ Ce volet pourrait bénéficier d'un montant de 20 000 \$ provenant du volet 9.4.5 du projet sur la surveillance et l'évaluation de la pollution.	Poursuite du renforcement des capacités.
4.4 Activités concernant le PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène.	4.4.1 Le Groupe de mise en œuvre examinera ce PARNA et rédigera un document énumérant les	Formulation d'un avis au Conseil et tenue d'une réunion subséquente concernant la	Janvier à septembre.	Confirmation, par le Conseil, du changement d'orientation du projet de GRPC.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada et le	28 000 \$	Avec l'accord du Conseil, le Groupe de mise en œuvre pourrait continuer de se réunir afin d'examiner l'orientation du volet en



PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
	secteur industriel déterminé au Mexique afin de réduire ces émissions.			Réduction des émissions dans un secteur industriel au Mexique qui servira d'étude de cas afin de réduire les risques que ces émissions présentent pour la santé humaine et l'environnement.			
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document de référence</i> : Réduction des émissions de dioxines et furanes et d'hexachlorobenzène dans un secteur industriel au Mexique.	Examen par le Secrétariat : en décembre 2008. Examen par des intervenants et des spécialistes : en janvier 2009. Examen de l'ébauche par les Parties : en février 2009. Contrôle de la qualité par les Parties : en mars 2009. Approbation par les Parties : en avril 2009. Publication : en juin 2009.					
	4.4.3 Renforcement des capacités : Tenue d'un atelier de renforcement des capacités sur la modélisation des émissions de substances visées par la Convention de Stockholm, mais en	Tenue d'un atelier en vue d'échanger des informations et d'améliorer le savoir-faire au Mexique au sujet des techniques et méthodes de modélisation.	Janvier à décembre.	Meilleures capacités de modéliser et de prévoir les sources et les récepteurs de substances chimiques visées par la Convention de Stockholm, notamment les	Le Semarnat, le Cenica <sup>5</sup> , l'INE, l'EPA, Environnement Canada et Santé Canada.	15 000 \$ (Ce budget sera majoré d'un montant de 10 000 \$ provenant du volet 4.3 du projet sur la surveillance et	Regroupement des discussions scientifiques et du suivi des polluants en Amérique du Nord.

PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
	se concentrant sur les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène.			données sur les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène dans les six stations de surveillance en voie d'installation.		l'évaluation de la pollution.)	
	4.4.4 Renforcement des capacités : Tenue d'un atelier sur les méthodes et les techniques d'évaluation des risques en collaboration avec des spécialistes de Santé Canada et d'Environnement Canada.	Meilleures capacités de réaliser des évaluations des risques et d'en interpréter les résultats.	Septembre à décembre.	Formation du personnel au Mexique relativement aux méthodes et techniques d'évaluation des risques.	Le Semarnat, l'INE, le Salud, d'autres organismes mexicains œuvrant dans des domaines connexes et le public.	15 000 \$	Perfectionnement de la formation en fonction de l'évolution des techniques d'évaluation des risques qui sont intégrées aux programmes mexicains de gestion des substances chimiques.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document de référence</i> : Méthodes d'évaluation des risques.	Examen par le Secrétariat : en novembre 2008. Examen par des intervenants et des spécialistes : en décembre 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en janvier 2009. Approbation par les Parties : en mars 2009. Publication : en avril 2009.					
5. Surveillance régionale.	5.1 Examen, révision et achèvement de l'évaluation des PARNA. Le Secrétariat coordonnera la préparation d'un	Affichage d'un document, dans le site Web de la CCE, exposant l'état d'avancement de la mise en œuvre	Janvier et février.	Examen et traduction de la version finale du rapport de synthèse et d'évaluation des tableaux de données.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada, le Secrétariat, le	10 000 \$	Achèvement d'une activité entreprise en 2004.  Le Comité permanent sur la surveillance et l'évaluation

PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
	document sur la réduction des risques que présentent les substances chimiques visées par les PARNA.	des PARNA et des résultats qu'elle permettra d'obtenir.			grand public et tous les intervenants.		environnementales évaluera et coordonnera un mécanisme visant à assurer la réussite à long terme du projet ou à faire part de nouvelles préoccupations aux Parties.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Rapport</i> : Rapport de synthèse et d'évaluation de la mise en œuvre des PARNA.	Examen par le Secrétariat : en mars 2008. Examen par des intervenants et des spécialistes : en avril 2008. Examen par les Parties : en mai 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en juin 2008. Publication : en août 2008.					
	5.2 Promotion de l'approche de surveillance à l'échelle régionale, y compris par la poursuite de l'exécution du programme Proname <sup>6</sup> et la tenue d'un atelier régional sur la biosurveillance humaine.	Réseau de surveillance mexicain comprenant des stations repères et satellites.	Janvier à décembre.	Programme destiné à veiller à ce que les substances chimiques préoccupantes soient analysées, déclarées et comparées de manière uniforme.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada, le Secrétariat, le grand public et tous les intervenants dans le cadre : a) d'un atelier régional sur la biosurveillance humaine (20 000 \$); b) de la promotion de la	45 000 \$	Surveillance à long terme des substances chimiques toxiques en Amérique du Nord.

PROJET 8 – Gestion rationnelle des produits chimiques							
Objectif : Renforcer les capacités des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques qui suscitent des préoccupations							
Travaux en 2008	Travaux détaillés	Principales réalisations	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
					surveillance de l'environnement à l'échelle régionale (25 000 \$).		
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Rapport</i> : Rapport trinational sur les mères qui ont un premier enfant.	Examen par le Secrétariat : en avril 2008. Examen par des intervenants et des spécialistes : en mai 2008. Examen de l'ébauche par les Parties : en juin 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en juillet 2008. Publication : en septembre 2008.					
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Rapport</i> : Rapport sur les stations repères et satellites.	Examen interne : en mars 2008. Examen de l'ébauche par les Parties : en avril 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en mai 2008. Publication : en juillet 2008.					
6. Amélioration de la performance environnementale des secteurs industriels.	6.1 Le GTGRPC et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC) poursuivront la mise en œuvre d'un projet concerté au sujet du secteur de l'électronique en Amérique du Nord et des méthodes de gestion des déchets dans ce secteur.	Des rapports sur l'étendue des travaux ont été présentés en décembre 2007.  Les activités de mise en œuvre seront choisies en collaboration avec le GTGRPC et le GTEC.	Janvier à décembre.	Réduction accrue, dans le secteur de l'électronique, des risques que présentent les déchets pour la santé humaine et l'environnement.	L'EPA, le Semarnat, la Cofepris, Environnement Canada, Santé Canada, le Secrétariat, le secteur de l'électronique, le grand public et tous les intervenants.	23 000 \$  (Le volet devrait tirer parti d'un montant de 30 000 \$ provenant du projet sur le commerce et l'application des lois)	Réalisation d'évaluations afin de déterminer les prochaines étapes des travaux.  Les travaux à l'égard de ce secteur viseront à améliorer les méthodes de production et d'élimination des déchets.

<b>Coût total : 552 000 \$</b>	
<b>Indicateurs de rendement :</b> Les résultats feront l'objet d'un suivi continu dans le cadre du projet sur la surveillance et l'évaluation de la pollution, notamment grâce aux observations des Parties et des intervenants.	<b>Principaux partenaires :</b> Le GTGRPC et ses groupes de mise en œuvre des PARNA relatifs au mercure, au lindane, et aux dioxines et furanes et à hexachlorobenzène.

<sup>1</sup> Cofepri : *Comisión Federal para la Protección contra Riesgos Sanitarios* (Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires) du Mexique.

<sup>2</sup> PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement.

<sup>3</sup> Sagarpa : *Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* (ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation) du Mexique.

<sup>4</sup> STPS : *Secretario del Trabajo y Previsión Social* (ministère du Travail et de la Sécurité sociale) du Mexique.

<sup>5</sup> Cenica : *Centro Nacional de Investigación y Capacitación Ambiental* (Centre national de recherche et de formation dans le domaine de l'environnement) du Mexique.

<sup>6</sup> Proname : *Programa Nacional de Monitoreo y Evaluación Ambiental de México* (Programme national de surveillance et d'évaluation de l'environnement) au Mexique.